

XI.

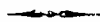
BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1886.

NOTE PRÉLIMINAIRE.



Le projet de Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1886, sauf quelques modifications de détail dont il sera parlé plus loin, est maintenu au même chiffre que le Budget voté pour 1885 ; il s'élève à la somme de 15,847,015 francs.

Conformément aux déclarations qu'il a faites tout récemment à la Chambre, à l'occasion de la discussion de ce dernier Budget, le Gouvernement fait étudier diverses questions, entre autres, celle du matériel et du magasin général des papiers, celle du personnel de l'administration des monnaies et, enfin, la réorganisation du service forestier.

L'étude de ces questions sera poursuivie avec célérité, et le Gouvernement s'efforcera de réaliser toutes les économies compatibles avec les nécessités du service. Les solutions qu'elles recevront seront ultérieurement portées à la connaissance de la Législature sous forme d'amendements.

Les modifications de détail apportées à ce projet de Budget s'expliquent par les considérations ci-après.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

ART. 12. — *Surveillance générale*et ART. 13. — *Service de la conservation du cadastre.*

Les crédits portés sous ces articles restent les mêmes qu'en 1885.

Il n'y a de changements qu'en ce qui concerne les développements. Le litt. *b* de l'article 12 et le litt. *a* de l'article 13 subissent une augmentation de 1,500 francs compensée par une réduction de même somme sur d'autres littéra des mêmes articles.

Ces changements proviennent de ce que le fonctionnaire ayant rang d'inspecteur spécial du service des accises et l'un des deux inspecteurs spéciaux du cadastre ont été promus au grade de directeur dans leur service respectif. Par suite, le traitement de 6,500 francs dont ils jouissaient a été porté à 8,000 francs.

Il s'agit d'un simple transfert entre deux litt. de l'article 12 d'une part et de l'article 13 d'autre part.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

ART. 25. — *Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non
replacés.*

Les traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés ont été imputés jusqu'ici sur l'article 28 (remises des receveurs) en ce qui concerne les comptables, et pour les autres fonctionnaires et employés, sur les articles relatifs au service dont ils dépendaient.

La Cour des comptes demande qu'il y ait pour cet objet un article spécial. Pour faire droit à cette demande, il est ouvert un article 25 portant l'intitulé suivant : « Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés. »

Le chiffre de l'allocation peut être fixé à fr. 11,000 »

En ce moment, il y a en disponibilité quatre fonctionnaires et employés qui touchent ensemble 6,805 francs. Il est possible qu'en 1886 il y ait à pourvoir à d'autres positions de disponibilité.

ART. 27. — *Domaines. — Traitements.*

Le crédit porté au Budget de l'exercice 1885, sous la rubrique : « Domaines. — Traitements », est maintenu au chiffre de 118,930 francs. Les détails du développement ont été mis en rapport avec la situation actuelle. Le boni de 675 francs sur les traitements divers a été reporté aux litt. *tt*, l'expérience en ayant fait reconnaître la nécessité afin de mettre l'administration à même de parer aux éventualités indiquées sous cette rubrique.

ART. 28. — *Forêts. — Traitements.*

Cet article, qui remplace l'article 27, comprend sous le litt. *j* un traitement de disponibilité de fr. 5,600 »
lequel est reporté à l'article 25, nouveau.

L'article 28 qui est de	407,680 »
est donc réduit à	<u>404,080 »</u>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 29. — *Remises des receveurs.*

L'article 29 remplace l'article 28. Il est pris sur cet article une somme
 de fr. 7,400 »
 pour compléter l'article 28, « Traitements de disponibilité ».
 Les prévisions de 1885 s'élevant à 1,550,000 »
 doivent par conséquent être réduites à 1,522,600 »

ART. 32. — *Dépenses du domaine.*

Le changement subi par l'article 31, n'implique non plus aucune modification du crédit de 28,000 francs; c'est pour satisfaire au vœu de la Cour des comptes que le litt. *i* a été complété à l'aide de la transposition d'une somme de 200 francs, déduite du litt. *h*, sur lequel avaient été imputés des frais d'armement et d'équipement du personnel.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1886, à la somme de quinze millions huit cent quarante-sept mille quinze francs (15,847,015 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1885.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1886.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	1,578,750 »
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité . . .	919,150 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 »	
4	Frais de tournées.	7,000 »	
5	Matériel.	152,300 »	
6	Magasin général des papiers	172,000 »	
7	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »	
8	Service de la monnaie	12,100 »	
9	Documents statistiques	18,000 »	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
10	Traitements des agents du Trésor	166,300 »	212,700 »
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400 »	
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
12	Surveillance générale. Traitements	471,350 »	11,575,405 »
13	Service de la conservation du cadastre. Traitements	708,600 »	
14	— des contributions directes, des accises	2,112,300 »	
15	et de la comptabilité.	2,265,000 »	
16	— des douanes et de la recherche maritime.	4,839,925 »	
	(Les excédents disponibles sur les articles 12 et 14 pourront être reportés à l'article 16.)		
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	12,800 »	
18	Suppléments de traitement.	260,225 »	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	56,000 »	
20	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	548,200 »	201,425 »
22	Police douanière	5,000 »	
23	Matériel.	201,425 »	
A REPORTER. . . . fr.			15,166,855 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	13,166,855 •
	CHAPITRE IV. ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,650 •	2,633,160 •
25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	11,000 •	
26	Frais de bureau et dépenses diverses	46,500 •	
27	Traitements du personnel du domaine	118,950 •	
28	— — forestier	404,080 •	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>).	1,322,600 •	
30	— des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>)	75,000 •	
31	Matériel	12,100 •	
32	Dépenses du domaine	120,000 •	
33	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État	26,000 •	
34	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>crédit non limitatif</i>)	1,500 •	
	CHAPITRE V. PENSIONS ET SECOURS.		
35	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	28,000 •	42,000 •
36	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	14,000 •	
	CHAPITRE VI. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 •	5,000 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES fr.	•	15,847,015 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1885.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1886.



BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																			
CHAPITRE I ^{er} .																																																																																					
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																					
1	»	Traitement du Ministre.																																																																																			
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																																			
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>5</td><td>10,000 et 12,000</td><td>32,000</td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>2</td><td>9,600</td><td>19,200</td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>5</td><td>9,000</td><td>45,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>13</td><td>8,000 et 9,000</td><td>106,000</td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>13</td><td>6,000 à 6,500</td><td>82,000</td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Contrôleurs au change et du monnayage.</td><td>2</td><td>4,600 et 6,500</td><td>11,100</td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>5,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>29</td><td>4,200 à 6,000</td><td>138,150</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>31</td><td>3,200 à 4,200</td><td>114,450</td></tr><tr><td>Employés de tout grade</td><td>72</td><td>1,200 à 2,900</td><td>144,150</td></tr><tr><td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>56</td><td>800 à 4,120</td><td>90,720</td></tr><tr><td>b.</td><td colspan="2">Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale :</td><td></td></tr><tr><td></td><td>des contributions</td><td>52,850</td><td rowspan="2">52,750</td></tr><tr><td></td><td>de l'enregistrement</td><td>19,900</td></tr><tr><td>c.</td><td colspan="2">Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)</td><td>41,150</td></tr><tr><td>d.</td><td colspan="2">Traitements de disponibilité</td><td>4,000</td></tr><tr><td></td><td colspan="2">TOTAUX.</td><td>919,150</td></tr></table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	12,000	12,000	Directeurs généraux	5	10,000 et 12,000	32,000	Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000	Premiers inspecteurs généraux	2	9,600	19,200	Inspecteurs généraux	5	9,000	45,000	Directeurs	13	8,000 et 9,000	106,000	Sous-directeurs.	13	6,000 à 6,500	82,000	Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500	Contrôleurs au change et du monnayage.	2	4,600 et 6,500	11,100	Essayeurs	2	5,000	10,000	Chefs de bureau	29	4,200 à 6,000	138,150	Sous-chefs de bureau	31	3,200 à 4,200	114,450	Employés de tout grade	72	1,200 à 2,900	144,150	Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	56	800 à 4,120	90,720	b.	Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale :				des contributions	52,850	52,750		de l'enregistrement	19,900	c.	Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)		41,150	d.	Traitements de disponibilité		4,000		TOTAUX.		919,150
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																																																		
Secrétaire général	1	12,000	12,000																																																																																		
Directeurs généraux	5	10,000 et 12,000	32,000																																																																																		
Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000																																																																																		
Premiers inspecteurs généraux	2	9,600	19,200																																																																																		
Inspecteurs généraux	5	9,000	45,000																																																																																		
Directeurs	13	8,000 et 9,000	106,000																																																																																		
Sous-directeurs.	13	6,000 à 6,500	82,000																																																																																		
Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500																																																																																		
Contrôleurs au change et du monnayage.	2	4,600 et 6,500	11,100																																																																																		
Essayeurs	2	5,000	10,000																																																																																		
Chefs de bureau	29	4,200 à 6,000	138,150																																																																																		
Sous-chefs de bureau	31	3,200 à 4,200	114,450																																																																																		
Employés de tout grade	72	1,200 à 2,900	144,150																																																																																		
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	56	800 à 4,120	90,720																																																																																		
b.	Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale :																																																																																				
	des contributions	52,850	52,750																																																																																		
	de l'enregistrement	19,900																																																																																			
c.	Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)		41,150																																																																																		
d.	Traitements de disponibilité		4,000																																																																																		
	TOTAUX.		919,150																																																																																		
A REPORTER. fr.																																																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
919,150	919,150	»	»	864,700	863,347	
940,150	940,150	»	»	885,700	884,347	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			MONTANT de la dépense.
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	18,500
			75,000
4	»	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	
		<i>Matériel.</i>	MONTANT de la dépense.
5	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais.	65,300
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	20,000
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles.	67,000
			152,300
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
6	a.	Papiers à timbrer	85,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	72,000
			172,000
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
7	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . .	4,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
940,150	940,150	»	»	885,700	884,347 »	
75,000	75,000	»	»	73,000	69,130 »	
7,000	7,000	»	»	10,000	4,588 »	
152,500	152,500					
		»	»	324,300	321,726 »	
172,000	172,000					
4,200	4,200	»	»	4,200	4,200 »	
1,348,650	1,348,650	»	»	1,297,200	1,283,991 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	MONTANT de la dépense.		
8	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	3,700		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,600		
	c.	Frais pour le service du contrôle	1,000		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz	600		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . .	200		
			12,100		
		Documents statistiques.			
9	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	12,000		
	b.	— de publication	6,000		
			18,000		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}	fr.		
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.		
			Traitements par an.		
			MONTANT de la dépense.		
10	a.	Traitements des agents	32	3,000 à 8,000	161,700
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
11	c.	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	...	...	46,400
		TOTAL DU CHAPITRE II			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,348,650	1,348,650	»	»	1,297,200	1,283,991	
12,400	12,400	»	»	16,400	9,053	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,994	
1,378,750	1,378,750	»	»	1,331,300	1,511,058	
166,300	166,300	»	»	170,000	169,992	
46,400	46,400	»	»	48,000	48,000	
212,700	212,700	»	»	218,000	217,992	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE III.						
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.						
		Surveillance générale.				
12	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000
	b.	— du directeur spécial	1	»	8,000	8,000
	c.	— des inspecteurs provinciaux.	6	1 ^{re}	6,500	39,000
			5	2 ^e	6,000	50,000
	d.	— du contrôleur spécial	1	»	Max. 4,200 Min. 3,150	4,200
	e.	— du sous-contrôleur id.	1	»	2,650	2,650
	f.	— d'un chimiste-aviseur.	1	»	Max. 3,000 Min. 3,500	5,000
			5	1 ^{re}	5,000	15,000
	g.	— des premiers commis de direction.	5	2 ^e	4,000	12,000
			5	3 ^e	3,500	10,500
			14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	59,200
			15	2 ^e	2,100	31,500
			21	3 ^e	1,700	35,700
	h.	— des seconds commis de direction	27	4 ^e	1,300	35,100
	i.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000
	j.	— aux surnuméraires	»	»	»	111,500
			110	...	...	471,350
		Service de la conservation du cadastre.				
13	a.	Traitement du directeur spécial	1	»	8,000	8,000
	b.	— de l'inspecteur spécial	1	»	6,500	6,500
	c.	— des contrôleurs	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300
			6	2 ^e	3,600	21,600
	d.	— des géomètres	6	3 ^e	3,150	18,900
			65	1 ^{re}	2,650	172,250
			65	2 ^e	2,150	139,750
			65	3 ^e	1,700	110,500
			66	4 ^e	1,300	85,800
	e.	Indemnités aux géomètres	»	»	»	111,000
			282	...	...	708,600
A REPORTER. . . . fr						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
471,350	471,350	.	.	465,550	404,694	
708,600	708,600	.	.	702,950	690,032	
1,179,950	1,179,950	.	.	1,168,500	1,094,726	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			
		Nombre d'agents.	Classes	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>				
		27	1 ^{re}	5,000	135,000
		26	2 ^e	4,200	109,200
a.	Traitements des contrôleurs	26	3 ^e	3,600	93,600
		26	4 ^e	3,150	81,900
b.	— des sous-contrôleurs	27	»	Max. 2,650 Min. 2,150	67,550
		3	1 ^{re}	9,000	27,000
		4	2 ^e	7,500	30,000
c.	-- des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée	4	3 ^e	6,000	24,000
		5	4 ^e	4,700	23,500
		5	5 ^e	3,600	18,000
		14	6 ^e	2,800	39,200
		25	7 ^e	2,100	52,500
		25	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	84,450
d.	— des vérificateurs.	26	2 ^e	2,650	68,900
		34	3 ^e	2,100	71,400
		61	4 ^e	1,600	97,600
		50	1 ^{re}	2,500	69,000
e.	— des commis aux écritures	50	2 ^e	1,900	57,000
		25	3 ^e	1,600	40,000
		65	4 ^e	1,500	81,900
		192	1 ^{re}	1,650	316,800
f.	— des commis des accises	197	2 ^e	1,500	295,100
		99	3 ^e	1,100	108,900
g.	Indemnités de résidence	104	4 ^e	1,000	104,000
		»	»	»	54,800
		1076			2,112,500
14	a.	Remises proportionnelles et indemnités (537 agents)			2,052,500
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contrib. directes			66,500
	c.	— — pour copies des rôles des contributions directes.			146,000
		(Crédits non limitatifs.)			2,265,000
		A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,179,950	1,179,950	»	»	1,168,300	1,094,726	
2,112,500	2,112,300	»	»	2,159,000	2,075,005	
2,265,000	2,265,000	»	»	2,270,700	2,254,195	
5,557,250	5,557,250	»	»	5,578,000	5,425,924	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,557,250	5,557,250	»	»	5,578,000	5,425,924	
4,859,925	4,859,925	»	»	4,824,325	4,735,745	
(2) 12,800	12,800	»	»	12,800	12,666	(2) y compris une charge temporaire de 2,300 francs.
10,409,975	10,409,975	»	»	10,415,125	10,172,335	(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC (suite).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
18	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
19	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
20	a.	Frais de bureau	58,100
	b.	Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
21	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	52,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	100,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	55,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre.	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs.	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs.	26,000
	j.	Frais d'escorte de la douane	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires.	175,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac	15,000
			548,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,409,975	10,409,975	»	»	10,415,125	10,172,535	
260,225	260,225	»	»	260,225	252,550	
56,000	56,000	»	»	72,000	54,719	
94,580	94,580	»	»	94,580	82,570	
548,200	548,200	»	»	541,200	503,104	
11,568,980	11,568,980	»	»	11,585,130	11,064,878	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,568,980	11,568,980	"	"	11,385,150	11,064,878	
5,000	5,000	"	"	5,000	4,150	
201,425	201,425	"	"	201,425	178,281	
11,575,405	11,575,405	"	"	11,589,555	11,244,309	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
		<i>Enregistrement et timbre. — Personnel.</i>		
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	6 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
		5 2 ^e classe.	6,500	39,000
		14 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
c.	Vérificateurs	15 1 ^{re} classe.	4,500	58,500
		15 2 ^e classe.	4,000	52,000
d.	Premiers commis de direction	9	3,500 à 4,500	36,000
e.	Seconds — — — — —	21	1,700 à 2,600	45,150
f.	Seconds commis adjoints	2	1,200 à 1,600	3,200
g.	Suppléments de traitement des seconds commis de direction qui sont chargés du contrôle du timbre extraordinaire	2	300	600
h.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
24 i.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200	3,200
j.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les diverses provinces	51	1,100 à 2,000	49,000
k.	Surveillants aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
l.	Rémunérations aux surnuméraires chargés de la surveillance du timbre et des ventes publiques de meubles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
		2	1,800	3,600
m.	Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de nécessité, de remplir temporairement les fonctions de vérificateur	variable.	Indéterminé	6,000
n.	Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Directions provinciales, pour être mis au courant du service de second commis	Id.	Id.	600
o.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies, et travaux extraordinaires	,	,	5,000
TOTAUX		152		495,650
A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,650	495,650	»	»	497,260	489,786	
495,650	495,650	»	»	497,260	489,786	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO		LETTERA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
des articles.		des développements.			
			REPORT. . . . fr.		
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés				
			Frais de bureaux et dépenses diverses.		
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
26	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	30,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	13,400
	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
			Domaines. — Traitements.		
			13		46,500
			Canal de Pommerœul.		
	a.	Receveur principal	1	Max. 5,500	5,500
	b.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	880
	c.	Percepteur	1	id. 2,100	1,200
	d.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110
			Canal de Charleroi et ses embranchements.		
	e.	Receveurs	4	id. 5,500	15,430
	f.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	10	id. 1,500	1,970
			Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.		
	g.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	675
	h.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	i.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	150
			Sambre canalisée.		
	j.	Receveurs	2	id. 5,500	8,900
	k.	Éclusiers-receveurs	11	id. 1,500	5,805
	l.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,365
27	Canal de Mons à Condé.				
	m.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,965
	n.	Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
	o.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	300
			Meuse.		
	p.	Percepteurs.	5	id. 2,100	4,575
			Escaut.		
	q.	Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	2,270
	r.	Percepteur	1	id. 2,100	1,100
	s.	Pontonnier au service du contrôle.	1	id. 1,500	220
			Demer.		
	t.	Éclusier-receveur.	1	id. 1,500	100
	u.	Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
			Lys.		
	v.	Éclusiers-receveurs	6	id. 1,500	4,610
			A REPORTER.		
			65		56,780

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,650	495,650	»	»	497,260	489,786	
11,000	»	(1) 11,000	»	»	»	(1) Transféré des articles 28 et 29.
46,500	46,500	»	»	46,500	46,199	
552,950	541,950	11,000	»	543,560	535,985	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. fr.	
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Domaines. — Traitements (suite).	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		REPORT.	63		56,780
		Canal de Gand à Ostende.			
w.		Percepteurs	1	Max. 2,100	880
x.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	1,345
y.		Éclusier au service du contrôle.	2	id. 1,500	275
		Canal de Terneuzen et Moervaert.			
z.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,450
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.			
aa.		Receveur.	1	id. 5,500	2,400
bb.		Percepteur	1	id. 2,100	770
cc.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500	6,155
dd.		Éclusiers au service du contrôle	5	id. 1,500	440
ee.		Gardes-canal messagers	5	id. 1,500	125
		Grande Nèthe et Petite Nèthe canalisées.			
ff.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	840
gg.		Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500	275
		Canal de Liège à Maestricht.			
hh.		Éclusiers-receveurs	4	id. 1,500	1,950
ii.		Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	345
		Yser et canal de Plasschendaale.			
jj.		Éclusiers-receveurs	4	id. 1,500	1,150
		Canal de Roulers à la Lys.			
kk.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	880
		Canal de dérivation de la Lys.			
ll.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	850
		Ourthe.			
mm.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	980
nn.		Garde-canal messenger.	1	id. 1,500	100
oo.		Contrôleurs des différentes voies navigables.	6	3,200 à 4,500	25,800
pp.		Sous-contrôleur	1	»	2,640
		A REPORTER.	120		106,390

27
(suite)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
552,950	541,950	11,000	»	545,560	535,985	
552,950	541,950	11,000	»	545,560	535,985	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITÈRE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (<i>suite</i>).					
<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>			Nombre d'agents.	Traitement par an	MONTANT de la dépense.
REPORT. . . .			120		106,390
<i>Extraction du minerai de fer.</i>					
27 (suite)	qq.	Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	1	"	300
<i>Palais de Liège.</i>					
	rr.	Concierges	1	"	880
<i>Palais de Tervueren.</i>					
	ss	Personnel	5	"	5,685
	tt.	Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.	"	"	5,675
			127		118,930
<i>Forêts. — Traitements.</i>					
28	a.	Inspecteurs	6	4,800 à 6,000	52,400
	b.	Sous-inspecteurs	4	3,400 à 3,800	14,400
	c.	Gardes généraux	22	2,000 à 3,000	56,000
	d.	Brigadiers et gardes	500	50 à 1,550	256,580
	e.	Rémunération des divers agents chargés de la surveil- lance de la pêche	"	"	18,000
	f.	Indemnités pour travaux extraordinaires, frais de mala- dies, intérim, etc.	"	"	15,100
	g.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement	"	"	1,000
	h.	Bourses d'élèves forestiers	2	1,500	3,000
	i.	Gardes généraux adjoints	Indéterminé	1,500 à 1,800	9,600
			554		404,080
29	"	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)			
30	"	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)			
			A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
552,950	541,950	11,000	•	543,560	535,985	
118,950	118,950	•	•	132,445	119,643	
404,080	407,680	•	(¹) 3,600	402,480	382,541	(¹) Transférés à l'article 25.
1,322,600	1,350,000	•	(²) 7,400	1,370,000	1,322,991	(²) Transférés à l'article 25.
75,000	75,000	•	•	72,000	75,910	
2,473,560	2,473,560	11,000	11,000	2,520,485	2,437,070	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
31	a.	Confection de poingçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	7,500
	b.	Frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			12,100
		<i>Dépenses du domaine.</i>	
		I. — FORÊTS.	
	a.	Frais de culture et travaux d'amélioration	69,000
	b.	Frais de construction et d'entretien des maisons forestières. — Frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés.	10,000
	c.	Armement et équipement du personnel	1,300
	d.	Indemnités, frais de route et de séjour des membres de commissions d'études.	5,000
	e.	Arpentage de coupes de bois	5,500
	f.	Charges et contributions,	4,700
32	g.	Frais de vente et autres actes	500
		II. — AUTRES PROPRIÉTÉS DOMANIALES.	92,000
	h.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
	i.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	j.	Charges et contributions.	5,300
	k.	Frais de vente et autres actes	2,500
			28,000
33	a.	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	25,000
	b.	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des autres propriétés domaniales	1,000
34	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (Ce crédit n'est point limitatif).	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1880.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,473,560	2,473,560	11,000	11,000	2,520,485	2,437,070	
12,100	12,100	»	»	11,600	10,972	
120,000	120,000	»	»	122,000	104,179	
26,000	26,000	»	»	30,000	19,426	
1,500	1,500	»	»	1,500	757	
2,633,160	2,633,160	11,000	11,000	2,685,585	2,572,404	
DIFFÉRENCE . . . fr.		»				

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
35	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
36	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1886.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
28,000	28,000	»	»	28,000	27,164	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	
42,000	42,000	»	»	42,000	41,164	
5,000	5,000	»	»	8,000	3,128	
5,000	5,000	»	»	8,000	3,128	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Administration centrale. II. — de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces III. — des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces IV. — de l'enregistrement et des domaines dans les provinces V. Pensions et secours VI. Dépenses imprévues TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,378,750 »	1,378,750 »	»	»	1,331,300 »	1,311,058 »	
212,700 »	212,700 »	»	»	218,000 »	217,992 »	
11,575,405 »	11,575,405 »	»	»	11,389,555 »	11,244,309 »	
2,653,160 »	2,653,160 »	11,000 »	11,000 »	2,685,585 »	2,572,404 »	
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	41,164 »	
5,000 »	5,000 »	»	»	8,000 »	5,128 »	
15,847,015 »	15,847,015 »	11,000 »	11,000 »	15,874,440 »	15,390,055 »	
DIFFÉRENCE . . fr.		»				

